



Gestionnaire de Championnat : Delphine CORRE

delphine.corre@liguebsc-idf.fr

Le présent règlement a pour objet de compléter les Règlements Généraux (R.G.) et les règles officielles de jeu publiées par la Fédération, en vigueur à la date de la rencontre concernée. Les clubs sont réputés connaître ces règlements.

Objectifs

Le championnat régional Softball Fastpitch Mixte permet aux équipes de catégorie 18U et plus des clubs affiliés ou rattachés à la Ligue IDF baseball, softball et cricket, de s'affronter sous forme de championnat pour participer au développement de la pratique du softball en Île-de-France et déterminer l'équipe championne d'Île-de-France dans cette catégorie.

Conditions de participation :

- Être à jour de son inscription de ses obligations financières auprès de la Ligue (avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente).
- Fournir la liste des managers, arbitres et scoreurs qui officieront durant la saison sportive dans le cadre de cette compétition. Cette liste doit être communiquée au moment de l'inscription de l'équipe et une semaine avant la journée de match en cas d'évolution de la liste initiale.

Encadrement

Chaque équipe devra disposer d'au moins un manager diplômé d'État ou fédéral et licencié de la fédération française.

Arbitrage des rencontres

- Cas de plateau à 3 équipes :

L'arbitrage est à la charge de l'équipe qui ne joue pas la rencontre

Exemple : Match équipe A vs équipe B → l'arbitrage est assuré par l'équipe C

En cas de retard des officiels, l'équipe en charge de l'arbitrage est forfait pour la journée.

- Cas de rencontre double :

L'équipe recevant (Home Team) doit fournir au moins 1 arbitre éligible par rencontre.

- Les arbitres reconnus éligibles sont :
 - les arbitres de niveau AF2S minimum
 - les arbitres AF1 ou ADS ou ARS ayant obligatoirement participé à l'une des clinics d'arbitrage départemental en 2024 ou 2025
 - Lorsque l'arbitre AF1 a arbitré moins de 6 matchs, il doit obligatoirement être accompagné d'un deuxième arbitre éligible.

GRADES	AD	ADS	AF0	AR	ARS	AF1 + de 6 matchs	AF1 - de 6 matchs	AF2S et plus
	X		X	X			2 arbitres éligibles obligatoire	

Les officiels doivent être déclarés conformément au paragraphe correspondant dans les conditions d'inscription, et donc figurer dans les listes d'officiels éligibles établies par la CRA et la CRSS IDF.

Scorage des rencontres

- Cas de plateau à 3 équipes :

Le scorage est à la charge de l'équipe qui ne joue pas la rencontre

Exemple : Match équipe A vs équipe B → le scorage est assuré par l'équipe C

En cas de retard des officiels, l'équipe en charge de l'arbitrage est forfait pour la journée.

- Cas de rencontre double :

L'équipe recevant (Home Team) doit fournir 1 scoreur éligible par rencontre.

Les scoreurs reconnus éligibles par la CRSS sont les scoreurs actifs en 2025 (grade minimum SF1).

Attention cet officiel ne figurera à aucun autre titre sur les feuilles de match et de scorage.

Pour la Finale, les arbitres seront désignés par la Commission régionale arbitrage et le scoreur par la Commission régionale scorage et statistiques.

Documents de matchs

- Le club recevant fournit la feuille de match officielle et originale ainsi que les feuilles de scorage
- Les deux équipes remettent leur Roster iClub de moins de 72h avec photos lisibles.

Terrain

Le terrain de jeu doit être conforme aux recommandations des R.G.. Des dérogations seront possibles pour les terrains existants lorsqu'elles ne concernent pas la sécurité ou le respect de la réglementation étatique d'accueil du public.

Le terrain doit être tracé, au minimum les boîtes de frappes, les lignes de foul-ball de 1ère et de 3ème base et, si possible, le couloir de 1ère base et le cercle de lanceur, pour au moins le 1er match de la journée. Le responsable du traçage du terrain du club recevant

doit avoir terminé le traçage de la surface de jeu, 10 minutes avant le début de chaque rencontre.

Pour la saison régulière, toutes les équipes doivent mettre à disposition un terrain :

- Profondeur de champ (marbre/clôture) : 67 mètres
- Distance de la plaque du lanceur : 13,56 mètres
- Distance entre les bases : 18,29 mètres
- Back-stop : entre 7 et 9 mètres
- Double base en 1ère base.

Rencontres sportives

Sauf cas exceptionnel, la saison régulière se déroule selon une formule en plateau à 3 équipes.

Le club accueillant les rencontres doit :

- Fixer l'heure ainsi que le lieu des matchs puis en informer les équipes visiteuses et la commission au plus tard le lundi précédant les rencontres
- En cas de changement d'heure des matchs, en informer les équipes visiteuses à minima le mercredi précédant la rencontre. Dans le cas contraire, un forfait sera prononcé en faveur de l'équipe recevant.

Les balles sont à la charge de l'équipe recevant (Home Team) du match. Une seule et même référence et marque de balle doit être utilisée tout au long d'un même match. Lors d'une inter manche, il sera demandé à l'équipe en défense d'aller sur le terrain en courant et de prévoir une personne par équipe pour les lancers d'échauffement. Au-delà de 2 min, l'arbitre demande au frappeur de se mettre en place et appelle « Play Ball »

Les iRoster issus du logiciel fédéral devront être imprimés depuis moins de 3 jours (entre le jeudi et le dimanche de la rencontre). Ils seront vérifiés et signés par l'arbitre officiant 15 min avant le début du match. En cas de non-présentation du iRoster ou de la présence de joueurs non identifiés sur le iRoster, l'arbitre ne devra pas autoriser l'inscription de ces joueurs sur les feuilles de match ni leur présence sur le terrain.

A l'issue de la saison régulière, la finale se déroule sur une rencontre entre le 1er et le 2ème de la saison régulière. La rencontre est jouée en 7 manches.

Durée des matchs

Les matchs seront joués en rencontre simple de 7 manches ou 1h30 (à la première des 2 conditions atteintes). Aucune nouvelle manche ne sera commencée au-delà de 1h20 de jeu. Possibilité d'une égalité entre les 2 équipes.

La « mercy rule » est applicable dans les conditions définies dans les R.G.

Spécificités réglementaires Softball Mixte Fastpitch

Les line-up des joueurs en jeu sont composés comme suit :

- batterie mixte uniquement
- minimum 2 femmes et 2 hommes dans l'infield (batterie inclus)
- minimum 4 femmes et 4 hommes dans le line up
- balle molle 12" en cuir jaune

Tenues

Tout joueur et toute joueuse de catégorie 18U doit porter :

- une grille de protection en défense est obligatoire qu'il ou elle soit lanceur ou lanceuse, 1ère base ou 3ème base,
- un casque équipé d'une grille frontale de protection lorsqu'il ou elle se trouve en position d'attente ou au passage à la batte.

Pour tout joueur et toute joueuse de catégorie supérieure à 18U :

- le port d'une grille de protection en défense est obligatoire s'il est lanceur ou si elle est lanceuse,
- le port d'une grille de protection en défense est préconisé s'il ou elle occupe le poste de 1ère base ou de 3ème base,
- le port d'un casque équipé d'une grille frontale de protection est préconisé lorsqu'il ou elle se trouve en position d'attente ou au passage à la batte.

Communication des résultats

Les rosters, line-up, feuilles de match et feuilles de score doivent être les documents fédéraux officiels.

La feuille de match, les feuilles de score et les attestations collectives et/ou individuelles de licence des deux équipes en présence sont à scanner au format PDF et à transmettre dès le soir de la rencontre via l'outil web de dépôt des documents (<https://idf.upload.ffbs.fr/>), en choisissant Softball.

La Commission Régionale Sportive Softball peut, pour vérification dans les cas opportuns, demander au club recevant la communication par courrier recommandé avec accusé de réception des originaux de la feuille de match, des feuilles de score et les attestations

collectives et/ou individuelles de licence des deux équipes en présence. Ces documents doivent alors être transmis dans un délai de 8 jours.

Dérogation au calendrier et report de match

En cas d'application des R.G. (impossibilité de jouer une rencontre pour une cause autre que celle incombant à l'un des compétiteurs), sauf accord de l'ensemble des équipes pour une autre date, la nouvelle date de déroulement de la rencontre est automatiquement fixée à la première date de réserve disponible pour les équipes.

Si les conditions météorologiques doivent entraîner un rain-out ou l'arrêt du match parce que le terrain est impraticable, il faut obligatoirement faire une feuille de match signée par les 2 coachs et les officiels puis la transmettre via l'outil web de dépôt des documents (voir communication des résultats).

L'équipe qui demande un report doit en informer le gestionnaire et la commission sportive ainsi que les coachs adverses au plus tard le lundi avant 21H par email pour la rencontre du samedi suivant. La demande doit être accompagnée d'une date prévisionnelle pour jouer le(s) match(s) reporté(s). Elle doit également être traduite par le formulaire prévu à cet effet, signée par l'ensemble des équipes et transmise au gestionnaire.

Un certain nombre de motifs « irrecevables » entraîneront systématiquement un forfait.

Exemple : Équipe non prête, effectif insuffisant, coach absent, nombre de véhicules insuffisants, équipe en tournoi extérieur et les instances (FFBS, ligue, gestionnaire) non informées, etc...

Cette liste n'étant pas limitative, elle peut être complétée par la commission sportive en cours de saison.

Une validation écrite par mail sera apportée par le gestionnaire du championnat pour entériner le report et une demande (via le formulaire correspondant) devra être complétée et signée par l'ensemble des équipes.

Pénalités

Les pénalités sportives et financières sont votées par le comité directeur de la ligue et s'appliquent en lieu et place de celles prévues aux R.G. (voir annexe sur site de la ligue : liguebsc-idf.fr)